



PEUPLEMENTS VIEILLIS

N° 273114 (1/2)

CARACTÉRISTIQUES

*Aspect de futaie sur souches (arbres de franc-pied)
Arbres âgés de plus de 100 ans*

Couvert et densité variable.

Facès très différents selon la situation (classes de fertilité I à IV du Chêne Pubescent selon l'étude auto-écologique du Cemagref)

AUTO-ÉCOLOGIE, EXPOSITION, SOLS, BILAN HYDRIQUE

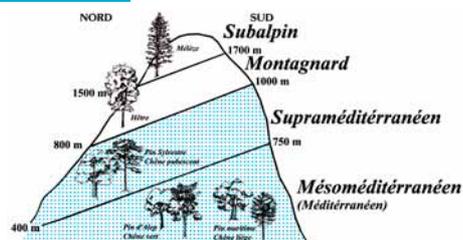
Généralement situation mésoxérophile ou « relativement humide ».

LITTORAL CALCAIRE ✂ LITTORAL SILICEUX ✂ MOYEN-PAYS ✂

Se trouvent rarement en situation de peuplement forestier, ils sont en général situés à proximité de bâtiments, ont été traités plus ou moins en parc, ou conservés en l'état, depuis plus de 100 ans.

En situation sèche, peuvent apparaître des signes de dépérissement.

Les incertitudes qui pèsent sur les possibilités de régénération naturelle incitent à la prudence.



CRPF - Département du Var

Ces peuplements couvrent rarement des surfaces importantes.
Leur gestion doit tenir compte de l'état sanitaire et des impératifs de régénération



Selon l'âge du peuplement et la situation, risque de sénescence plus ou moins marquée, pouvant dans les cas extrêmes conduire au dépérissement.
Ces peuplements ont une faible capacité à rejeter de souche après coupe rase. Leur aptitude à se régénérer naturellement par semis est incertaine.



Potentiel forestier assez variable, selon la situation. Souvent difficilement commercialisable en raison du diamètre important des arbres. une refente des bûches est nécessaire pour l'utilisation en bois de chauffage.



Risque d'érosion faible.



Peuplements limités en surface, pouvant abriter des **habitats prioritaires à If et à Houx (45.8)** dans l'étage supraméditerranéen entre 350 et 700 m d'altitude (Chênaie pubescente en situation fraîche).
Impact paysager souvent très important.



Généralement bon potentiel pastoral.

Variantes :

- Dans l'étage mésoméditerranéen en mélange avec le Chêne vert.
- Essences diverses en mélange (parc).

⚠ La pratique du pâturage doit s'adapter aux impératifs de régénération naturelle ou artificielle de ces peuplements (protection des plants ou zones de semis, mise en défens, etc.) :
 ✍ n° 436010 « Gestion sylvo-pastorale ».

Une gestion prudente nécessaire

- ⚠ En zone Natura 2000, la présence d'habitats prioritaires à If et à Houx peut induire une gestion forestière particulière (✍ Annexe fiche n°355310).
- Compte tenu des incertitudes nombreuses qui pèsent sur la gestion, les interventions doivent toujours être prudentes.
- Une gestion par parquets de 0,25 à 1 hectare permet de minimiser les risques.

| | | | | |
|------------------------|--|----------------------|-----------------------------------|---|
| Bon état sanitaire | Bonne dynamique, régénération naturelle possible | GESTION RECOMMANDÉE | MAINTIEN EN ÉTAT | Coupe sanitaire, éclaircie ou évolution sans intervention. |
| | | | RÉGÉNÉRATION NATURELLE | Ouverture de trouées inférieures à 50 ares ou régénération par coupes progressives. Regarnis si nécessaire. |
| | | | PLANTATION PAR TROUÉE (< 50 ARES) | ✍ n° 211009 « Choix des essences de reboisement ». |
| | Régénération naturelle improbable | GESTION DÉCONSEILLÉE | TRANSFORMATION PAR PLANTATION | |
| | | | COUPE RASE SUPÉRIEURE À 50 ARES | L'aptitude à la régénération naturelle doit être confirmée. |
| | | | INTERDITS | |
| Mauvais état sanitaire | Bonne dynamique, régénération naturelle possible | GESTION RECOMMANDÉE | MAINTIEN EN ÉTAT | Coupe sanitaire, éclaircie ou évolution sans intervention. |
| | | | PLANTATION PAR TROUÉE (< 50 ARES) | ✍ n° 211009 « Choix des essences de reboisement ». |
| | | | TRANSFORMATION PAR PLANTATION | ✍ n° 211009 « Choix des essences de reboisement ». |
| | Régénération naturelle improbable | GESTION DÉCONSEILLÉE | COUPE RASE SANS REBOISEMENT | |
| | | | MAINTIEN EN ÉTAT | |
| | | | TRANSFORMATION PAR PLANTATION | |
| Mauvais état sanitaire | Bonne dynamique, régénération naturelle possible | GESTION RECOMMANDÉE | RÉGÉNÉRATION NATURELLE | Ouverture de trouées inférieures à 50 ares ou régénération par coupes progressives. Regarnis si nécessaire. |
| | | | PLANTATION PAR TROUÉE (< 50 ARES) | ✍ n° 211009 « Choix des essences de reboisement ». |
| | | | MAINTIEN EN ÉTAT | |
| | Régénération naturelle improbable | GESTION DÉCONSEILLÉE | TRANSFORMATION PAR PLANTATION | |
| | | | COUPE RASE SUPÉRIEURE À 50 ARES | L'aptitude à la régénération naturelle doit être confirmée. |
| | | | INTERDITS | |
| Mauvais état sanitaire | Régénération naturelle improbable | GESTION DÉCONSEILLÉE | PLANTATION PAR TROUÉE (< 50 ARES) | ✍ n° 211009 « Choix des essences de reboisement ». |
| | | | TRANSFORMATION PAR PLANTATION | ✍ n° 211009 « Choix des essences de reboisement ». |
| | | | MAINTIEN EN ÉTAT | |
| | Régénération naturelle improbable | INTERDITS | COUPE RASE SANS REBOISEMENT | |